

De la zone de passage au tracé

4 objectifs

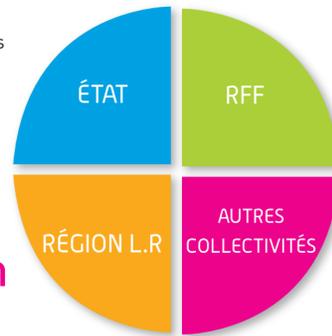
- Définir précisément un tracé, respectueux de l'environnement : études environnementales, techniques et ferroviaires
- Élaborer les principes de dessertes : études de trafic et d'accessibilité du territoire
- Choisir les sections pouvant accueillir du fret : études de trafic, de capacité du réseau et d'exploitation ferroviaire
- Esquisser le financement : études socio-économiques et financières.



Coût du projet et financement des études

Le coût du projet est estimé entre **5,5 et 7 Md€** suivant les options choisies.
Le montant des études préalables à la déclaration d'utilité publique s'élève à **42 M€**.

Répartition du financement des études



La concertation continue

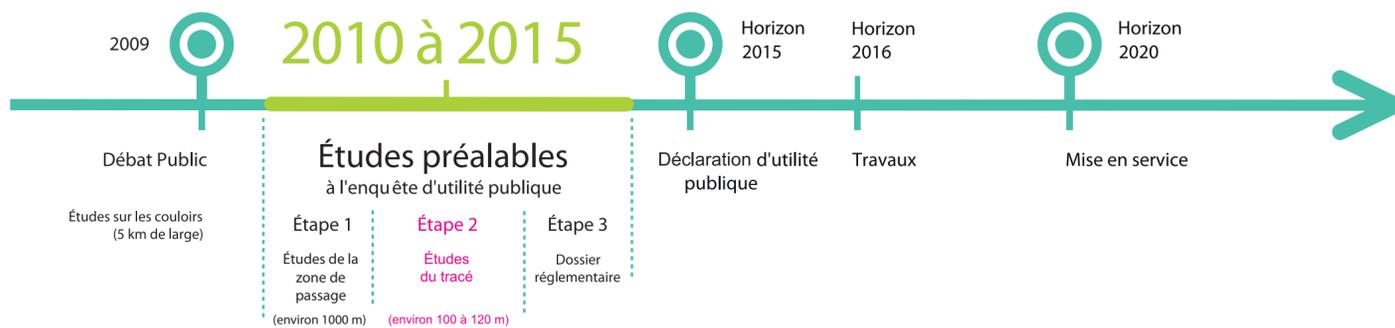
Le dialogue avec les acteurs et le grand public est maintenu grâce à :

- des réunions publiques
- des ateliers thématiques
- un site internet : www.lalignenouvelle.com
- des réunions avec des élus
- des expositions
- un Comité Partenarial

Le garant, Monsieur Jean-Pierre Richer, veille au bon déroulement de la concertation. Pour le contacter : garant.lnmp@gmail.com



Calendrier des grandes étapes

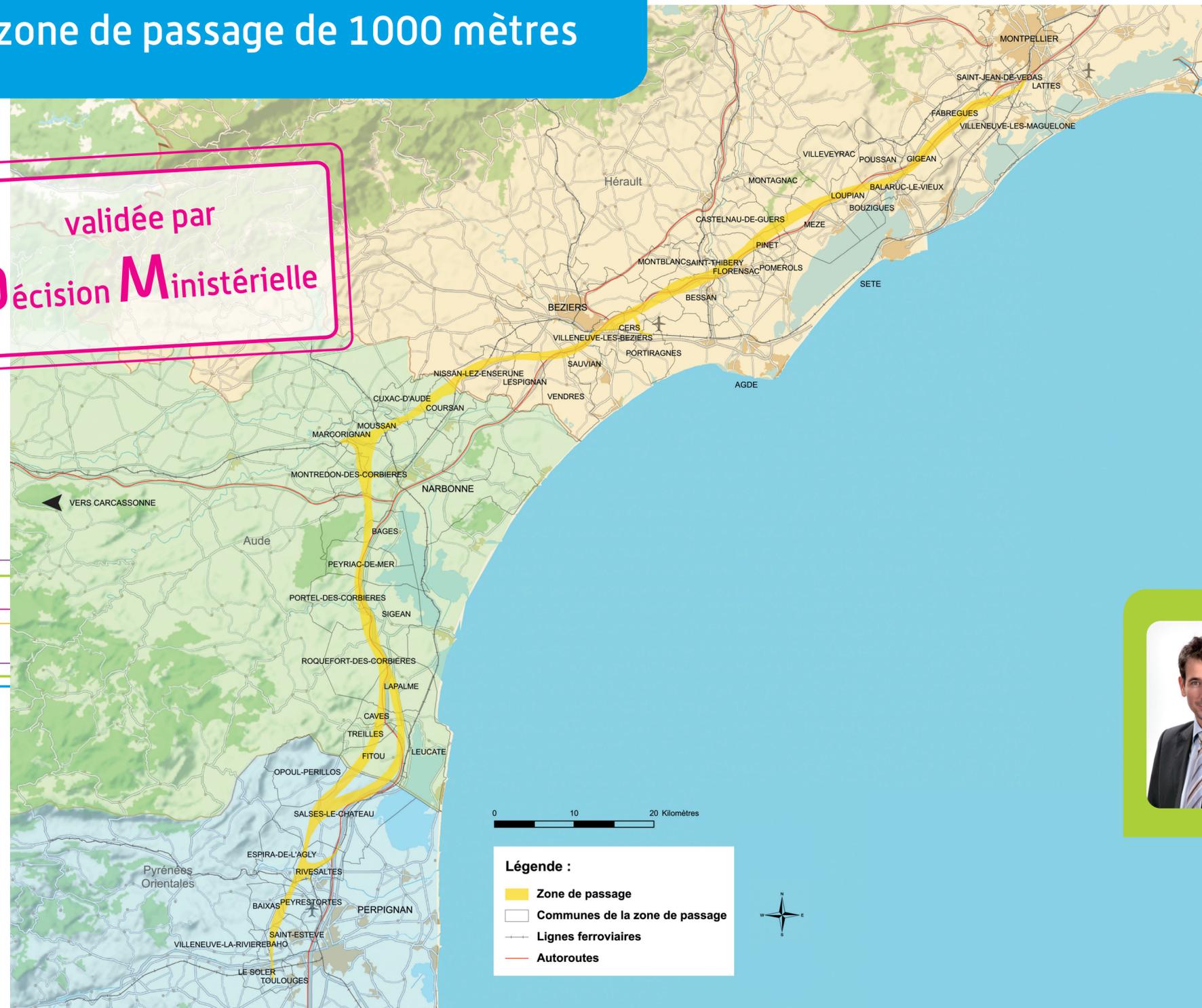


Ce projet est financé par :



La zone de passage de 1000 mètres

validée par
Décision **M**inistérielle



5 BONNES RAISONS DE SE MOBILISER POUR...

- **Rapprocher les hommes et les territoires :**
➔ des trains + rapides
- **Faciliter la mobilité en région :**
➔ des TER + fréquents
- **Participer au report modal :**
➔ + de marchandises sur les trains
- **Respecter l'environnement et le cadre de vie :**
➔ un projet élaboré avec les territoires, - de CO₂
- **Accompagner le dynamisme économique et touristique :**
➔ + de destinations, + vite, + loin

La ligne nouvelle Montpellier-Perpignan, c'est + de TGV, + de TER et + de fret.

155 km **3** départements **55** communes



Une nouvelle étape est franchie !

Les études et la concertation menées en 2010 et début 2011 ont permis d'atteindre un objectif décisif pour le projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan : définir une zone de passage d'environ 1000 mètres de large qui a été validée par décision ministérielle.

L'étape qui démarre à présent va permettre de préciser le projet et de définir un tracé d'une largeur d'environ 100 à 120 mètres.

D'ici une année, nous saurons également où s'arrêteront les TGV : gare actuelle et/ou gare(s) nouvelle(s). Enfin, les études de trafic livreront leur verdict sur la mixité de la ligne en précisant quelles sections pourraient accueillir du fret.

Dans la continuité de la démarche engagée depuis le débat public, les études sont menées en parallèle d'une large concertation, afin d'associer les citoyens et les élus à la définition de ce grand projet ferroviaire.

Pour répondre aux attentes des acteurs et des habitants du Languedoc-Roussillon, Réseau Ferré de France travaille à la recherche d'un tracé respectueux de l'environnement et à la définition d'une politique de desserte ferroviaire du territoire cohérente.

Construisons ensemble ce projet qui engage l'avenir de notre région!

Edouard Parant
Chef de mission
Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan